



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Feux de forêt : donner des moyen à l'ONF

Question écrite n° 32476

Texte de la question

M. Pierre Dharréville attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les feux de forêts qu'a connus la Provence. Cet été encore, la Provence a été la proie de violents incendies qui ont dévasté la forêt méditerranéenne française, détruit des habitations, des entreprises, des campings, des vignes. Après la peur, on doit faire face à la désolation des paysages, évanouis avec une part intime de chacun. M. le député a une pensée d'abord pour les victimes, qui ont parfois tout perdu et exprime sa reconnaissance envers les centaines de pompiers venus lutter contre le feu. Les habitantes et les habitants ont immédiatement organisé la solidarité avec les sinistrés. Il faut espérer que l'on pourra établir les responsabilités des déclenchements mais il est certain que ces drames n'ont pu se développer qu'à cause de la sécheresse, ce qui pourrait justifier la déclaration de catastrophe naturelle, hypothèse sur laquelle M. le député souhaite interroger le Gouvernement. Entre 3 000 et 4000 feux de forêts sont comptabilisés par l'Office national des forêts chaque année. La fréquence et l'intensité de ces grands feux augmente à tel point que l'on est désormais obligé de positionner des engins à Angers pendant la saison des feux, saison des feux qui s'étend désormais de mai à octobre. Partout dans le monde, on assiste à leur développement, comme ces jours-ci en Californie. Les incendies de forêts sont l'une des manifestations les plus immédiatement brutales du réchauffement climatique. Il y a urgence à faire d'autres choix pour la planète et la crise ne saurait les retarder. Cette évolution à laquelle on ne doit pas se résoudre appelle cependant des investissements pérennes pour la lutte contre les incendies dans les années qui viennent. Après le feu, la première préoccupation est d'aider les victimes, de sécuriser, puis de limiter l'érosion, enfin d'accompagner la nature dans sa régénérescence. Mais on est plus largement invité à la réflexion et à l'action pour mieux prendre soin de la forêt et lui permettre de mieux résister. M. le député souhaite connaître les engagements que l'État entend prendre avant la prochaine saison des feux, en particulier pour soutenir l'ONF, qui a vu ses moyens humains diminuer de moitié en trente ans et qui s'est vue fragilisée dans sa structure et ses missions. Comment l'ONF pourra-t-elle assurer ses missions et aider à faire face aux drames survenus et à éviter ceux qui menacent si elle n'est pas renforcée ? Quand la forêt brûle, ne regardons pas ailleurs. Il lui demande son avis sur ce sujet.

Texte de la réponse

La maîtrise du risque des feux de forêt appelle à amplifier les mesures de lutte contre le changement climatique, ambition du projet de loi climat et résilience qui vient d'être voté en première lecture à l'Assemblée nationale. Cette situation de fragilité de nos forêts motive aussi la volonté du Gouvernement d'adapter nos forêts aux stress hydrique et à l'augmentation des températures, adaptation initiée par le volet forestier du plan de relance et les 150 millions d'euros mobilisés à cet effet. A cet égard, la diversification des sylvicultures, de la structure des peuplements et des essences forestières mérite d'être au cœur de cette stratégie adaptative car elle conditionnera la résilience des forêts face aux risques. Enfin, l'ONF est confronté depuis déjà plusieurs années à des difficultés financières qui ont conduit à des efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement et de réduction de ses effectifs. Il est de la première importance de sortir l'ONF de ses difficultés structurelles. Pour le budget 2021 et sans attendre la conclusion du prochain contrat d'objectifs de l'Etablissement, le financement du

Ministère de la transition écologique à l'ONF a été augmenté de 9,2 millions d'euros afin de renforcer les missions d'intérêt général dans le domaine de la biodiversité et de la prévention des risques. Par ailleurs, des travaux interministériels sont en cours pour établir un contrat d'objectif entre l'État et l'ONF 2021-2025 qui donne des perspectives robustes à l'Etablissement. Une attention particulière sera portée aux moyens consacrés aux missions d'intérêt général confiées par l'Etat à l'Etablissement, notamment dans le domaine de la résilience des forêts publiques et de la prévention des incendies de forêts.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32476

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 3 mai 2021

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6618

Réponse publiée au JO le : [26 octobre 2021](#), page 7880